L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 11 JUILLET 1880

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet. — Temps clair ou partiellement couvert, vents du sud, température et baromètre à peu près stationnaires.

Température de 10 juillet 1880.
Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin	75	24
Midi	84	29
3 P. M.	88	31
6 P. M.	84	29

Mouvement maritime-aujourd'hui.
Dans le 10 juillet 2 h. 08 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga	91	Louisville, Ky	92
Atlanta	89	Memphis, Tenn	90
Savannah, Tex	95	Mobile, Ala	92
Cairo, Ill	90	Montgomery, Ala	81
Chattanooga, Tenn	80	Nashville, Tenn	91
Cincinnati, O	90	New Orleans, La	88
Davenport, Iowa	90	Omaha, Neb	88
Dubuque, Iowa	91	Pittsburgh, Pa	92
Galveston, Texas	90	Savannah, Ga	87
Indianola	88	Shreveport, La	92
Keokuk, Iowa	92	St Louis, Mo	92
Key West, Fla	90	St Paul, Minn	90
La Crosse, Wis	88	Vicksburg, Miss	93
Leavenworth, Kas	78	Yankton, D. T	

Hauteur des eaux au-dessus du niveau de l'étiage (eaux au plus bas).

Augusta	5.01	Nashville, Tenn	16 10
Cairo, Ill	35.10	New Orleans	7 06
Chattanooga	11.00	Omaha, Neb	17 00
Davenport, Ia	10 04	Pittsburgh, Pa	2 09
Keokuk, Iowa	13 09	Shreveport, La	11 04
La Crosse, Wis	6.03	St Louis, Mo	25 05
Leavenworth, K	15 10	St Paul, Minn	6 01
Louisville, Ky	6.08	Vicksburg, Miss	27 05
Memphis, Tenn	29.01	Yankton	

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures.

MARIAGE.—Martin Meyer à Mlle J. Held.
Geo. Schneider à Mme Vve E. Dubois.
Chas H. Young à Mlle M. K. Penny.
Philip Alexander à Mlle Sarah Burns.

NAISSANCES.—Mme Chas Weber, un garçon, 6 juin.
Mme Robt. Aiken, une fille, 20 juin.
" A. L. Abbott, un garçon, 6 février.
" Abraham Fick, un garçon, 5 juillet.
" R. Elie, une fille, 1er juillet.
" F. D. Segbers, un garçon, 1er juillet.
" D. L. Bergamini, un garçon, 30 juin.
" Jno J. McCormack, une fille, 25 juin.
Peter Dudenhoffer, un garçon, 3 juillet.
" D. Horrigan, un garçon, 1er juillet.
" A. Young, un garçon, 19 juin.
" J. C. Davey, Jr, un garçon, 11 juin.

DÉCÈS.—James M. Cesar, 10 mois, Algar.
Rosa Carvill'n, 10 m'is, coin des rues Champs Elysées et Urquhart.
Mme Martha R. Cumpsten, 31 ans, No 158 rue Clara.
Philoménie Séjour, c. 42 ans, coin des rues Lapeyrouse et Tonti.
Mme Julia Jacobi, 34 ans, No 18 rue Johnson
Melanie Bourgeois, 5 ans, coin des rues Solidelle et Marigny.
Catherine Gomez, 5 mois, No 59 rue Hôpital.
Celeste Baker, c. 3 mois, rue Derbigny, près la rue Ste-Antoine.
Mme Veuve Catherine Irwin, 68 ans, coin des rues Huitième et St. Charles, native d'Irlande.
Patsy Johnson, c. 13 ans, Algar.
Mme Julia Shay, 70 ans, Asile des infirmes, native d'Irlande.

Le meurtre de Burton.—Les prisonniers devant le juge Miltenberger.

—Hier matin, à l'heure où Maimée Alphonse, Charles Fabre et Edouard Chevillon, sur qui pèse l'accusation du meurtre de Robert Burton, jr., devaient sortir de prison pour être amenés devant l'honorable Miltenberger, une ligne de spectateurs s'étendait de la porte de la geôle à la cour du magistrat.

Chacun semblait anxieux de voir les inculpés; on se pressait sur leur passage. Les officiers qui les conduisaient, à la vue de la multitude, ont craint, un instant, une démonstration, et se tenaient prêts à y faire face au réclamer les secours d'autres agents, mais malgré l'attitude menaçante du public lors de la première comparation devant le juge, les représentants des antarités n'ont eu aucun désordre à réprimer; les accusés sont arrivés à la station du troisième "precinct" sels qu'ils étaient sortis de leurs cellules.

La foule était aussi compacte que possible aux abords de la salle et autour de l'édifice.

Maimée Alphonse était fort abattu; il avait beaucoup pleuré dans le trajet, et a versé d'abondantes larmes en cour. Il a eu des spasmes nerveux.

Farari a montré un calme extraordinaire, du commencement à la fin de la séance. Son poula était régulier; un médecin l'a constaté.

Chevillon a trahi la plus vive émotion; il parlait de sa femme, de ses enfants, et son visage était baigné de pleurs.

L'avocat de district, M. Finney, s'était rendu à l'invitation du juge Miltenberger, et attendait l'appel des témoins pour diriger la poursuite.

Lorsque le magistrat est venu occuper son siège, l'avocat des prisonniers, M. Marrero, lui a dit que venant d'être chargé de la défense, et n'ayant pas encore eu le temps de prendre connaissance de la cause, il désirait que l'instruction fût remise à un autre jour.

Le juge, acquiescant à la demande, a renvoyé l'interrogatoire à vendredi prochain, 16 du courant.

Les accusés ont été ramenés en prison.

La Compagnie des Francs-Tireurs d'Orléans

s'est réunie, à son arsenal, sous la présidence du capitaine Armand Selle. Le capitaine a expliqué que le but de la réunion était de procéder à l'élection des officiers, sous-officiers et caporaux de la compagnie, pour le terme de deux ans.

Messieurs A. Guillemard, A. Mailhe et J. Guinle, membres honoraires, ont prêté leur concours comme juges d'élection.

Le capitaine Armand Selle se retirant du commandement de la compagnie, il a été élu, à l'unanimité, capitaine honoraire.

Les officiers suivants ont été élus à l'unanimité :

Lieut. Alex. Dumestre, capitaine; B. Maglie, lieutenant; J. Faure, sous-lieutenant; J. Pujol, sous-lieutenant porte-drapeau; G. Perez, sergent-major; P. Milhas, sergent-fourrier, 1er sergent; A. Daset, 2e sergent; P. Sotz, 3e sergent; L. Vignalet, 4e sergent; L. St. Geniez, H. Esparbe, H. Duteuil, sergents porte-enseigne; caporaux, D. Courtade, A. Bernichan, F. Pintat, B. Abadie, J. Marsan, J. M. Abadie, B. Escail, Ch. Larousse; caporal-clairon, J. Ader.

Après les élections les membres ont fait honneur au lunch offert par les officiers. On a porté force toasts et souhaité à l'*Abeille*, à M. le consul de France, à la République française.

La compagnie s'est ensuite ajournée, sujette à l'appel de son capitaine.

Cour du juge Sheehan.

—Pat Donahue, accusé de vol, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Joseph Torante, Wm. Bricknell et Mary Jane Stanton, accusés de bris de paix, ont été condamnés, le premier à une amende de $2.50 ou à cinq jours de prison; les deux autres, à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Le juge a acquitté Louis Hopkins, Joseph Toranto et Mme Stockinger, accusés de voies de fait; Pat Donahue acquitté d'être entré, nuitamment, dans un magasin, avec effraction, et d'y avoir commis un vol.

Rachel Parker, accusée d'insultes; Annie Johnson de voies de fait, ont dû fournir un cautionnement en attendant l'interrogatoire.

Mary McCale, H. Williams et Johnny Quinlan, pour ivrognerie, ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Annie Johnson et Rachel Parker, accusées de s'être battues et d'avoir troublé la paix, ont été condamnées à $10 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse.

Cour du juge Miltenberger.

—Wm. Anderson et Annie Peters, et Maggie Williams, accusés de s'être enivrés, ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

A. Llambias, accusé d'ivrognerie et de voies de fait sur un officier de police, a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Richard Delamore, accusé d'attaque à main armée, a dû donner un cautionnement de $1000 en attendant l'instance.

Les causes n'avaient pas été fixées, car on croyait que toute la séance serait consacrée à l'interrogatoire des trois prisonniers accusés du meurtre de Burton.

Le décret de la Cour Suprême relativement à des nominations du gouverneur Wiltz.

—Les fonctionnaires que l'arrêt de la Cour Suprême de l'Etat empêché d'occuper leurs places sont :

MM. Louis A. Poiney, F. A. Behan, David H. Marks, Gustave Bouligny et A. Noël, nommés inspecteurs de farine le 22 avril 1880 ;

MM. R. H. Waters, J. O. Landry et Chas Byrne, nommés inspecteurs de foin le 22 avril 1880 ;

MM. Wm. Martin, Joseph Dubuc, Joseph Jacobs, Robert N. Armstrong, P. Mc Closkey et Philippe Bucher, nommés inspecteurs de poids et mesures de la paroisse d'Orléans, le 22 avril 1880 ;

MM. Geo. W. Philips, W. W. Hunter, W. B. Turnbull, John Brewster et J. B Kelley, nommés "harbor masters" du port de la Nouvelle Orléans, le 27 avril 1880.

MM. Lars Siss et Vincent Bouyer, nommés "wardens" du port de la Nouvelle Orléans, le 27 avril 1880.

On sait que l'arrêt du tribunal est basé sur ce que les nominations eussent dû être, mais n'ont pas été ratifiées par le sénat. Le gouverneur les a faites après la session de la législature de 1880.

Le bureau de liquidation et les "Weed Warrants."

—Le bureau de liquidation a siégé, hier, et, revenant sur la vote précédent, a rejeté les mandats connus sous le nom de "Weed Warrants."

Club de la Démocratie Française.

—Fête Nationale de la République française et anniversaire de la prise de la Bastille.—Ce club a résolu de célébrer ces deux événements par un banquet de famille qui aura lieu au jardin Magnolia, mercredi prochain, 14 juillet, à 5 heures du soir.

Paragraphes.

—La compagnie des waterworks ayant relié les machines à vapeur au tuyau principal, la pression sera d'environ soixante pieds dans toutes les parties de la ville, et l'eau arrivera au moins jusqu'au troisième étage des édifices.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $52,302 01, dont $1,652 88, provenant du département du revenu intérieur, $2,862 69, en billets, provenant de la douane, $12,525 70 du bureau de poste, $35,260 74 de différentes sources.

—Sam. Goslee, âgé de quatorze ans, a été arrêté au coin des rues Bassin et St. Pierre, non point parce qu'il n'avait aucun moyen d'existence, mais parce qu'il dansait, sur le trottoir, avec de jeunes compagnons, et gênait la circulation.

—A la cour criminelle supérieure, le grand jury n'a pas trouvé lieu à poursuivre J. W. Taylor, accusé d'avoir, au préjudice de Mme W. Ayres, détourné un bulletin qu'il avait reçu en sa qualité d'agent de cette dame.—Thomas Brown, accusé d'avoir battu un officier de police; Geo. Phillips, c., et James Robinson, c., accusés de vol; Serilla Hale, c., accusée de détournement, se sont déclarés innocents.—Le juge a renvoyé à mercredi prochain la sentence de Joseph Tobin et de Numa Dowd, convaincus d'avoir battu l'officier de police Downey.

—Ce n'est pas M. Henry Tiemann, marchand tailleur, au No. 80 de la rue Gravier, qu'on a arrêté dans un car, pour y avoir troublé la paix.

—Le Covenant Lodge No. 17, I. O. O. F., donne une grande fête, aujourd'hui, 11 du courant, au Lepper's Park, au profit de sa caisse de secours. Le prix du billet est de cinquante sous.

—Albert Nelson, c., accusé de voies de fait, a été arrêté dans la rue Tchoupitoulas, près la rue Léontine.

—Lewis Fisher, petit garçon, âgé de quatorze ans, est tombé du bateau à vapeur "Ashland" dans le fleuve, près du "Good Intend Dry Dock," et s'est noyé.

—La lampe du réverbère du coin des rues Delaronde et Verret, Algar, a fait explosion.

—Virgie Walker et Adeline Smith—toutes deux de couleur—accusées de bris de paix, ont été écrouées à la station du troisième precinct.

—Ann Spielman, âgée de soixante-deux ans, a été envoyée malade à l'hôpital, du No 67 de la rue Bourgogne.

—L'œil s'arrête sur la carcasse d'un chat en putréfaction dans la rue Dauphine, près la rue St Louis.

—Un incendie a éclaté dans la cheminée de la maison portant le No 28 de la rue Hôpital et occupée par Mme Hodges. Le feu a été promptement éteint par l'officier de police du voisinage, et il n'y a pas eu de dégât.

—James Anderson, c., accusé d'attaque à main armée, a été arrêté au coin des rues Euphrosine et Howard.

—James Little, pour ivrognerie et bris de paix, a été écroué à la station du deuxième precinct.

—Le pont du coin des rues Ste-Marie et Rousseau a besoin de réparations.

—Annie Johnson et Rachel Parker—toutes deux de couleur—accusées de s'être battues, d'avoir troublé la paix et de voies de fait, ont été arrêtées au coin des rues Philippe et Rousseau.

—Un chien enragé a été tué dans la rue des Magasins, près la rue St. Joseph.

—Deux coups de pistolet ont été tirés au marché Poydras.

—John M. Mortimer, âgé de dix-sept ans, a été arrêté au coin des rues Ste. Anne et Trémé; il est accusé de méchanceté et de port d'armes cachées.

—John Scarano, pour avoir troublé la paix au marché Trémé, a été écroué à la station du quatrième "precinct."

—John Kelly, accusé de voies de fait, a été arrêté dans la rue Bienville, près la rue Trémé.

—Le tuyau des waterworks du coin des rues Conti et Villeré s'est cassé de nouveau. Il venait d'être réparé.

—A. Llambias, pour ivrognerie et avoir assailli un officier de police, a été arrêté au coin des rues Bons-Enfants et Union.

—A la deuxième cour, la succession de Claude Gratien et celle de Mme Veuve Patrick Irwin, sont ouvertes.—Hollander, J. Behan et Charles Kohn ont été émancipés.

—Hier, à midi, une des charrettes de MM. Clarke et Meader, marchands d'épiceries en gros, No 16, de la rue Carondelet passait au coin des rues Carondelet et Poydras, une des roues de derrière s'est cassée et le véhicule, qui était lourdement chargé, s'est brisé.

—Les exercices de fin d'année de l'institution située au coin des rues St-Philippe et Galvez, et que dirigent les sœurs de St-Joseph, auront lieu le 15 du courant, pour les pensionnaires, et le 17 pour les externes, — à neuf heures et demie du matin. Nous Remercions la sœur Stéphanie, supérieure, de l'invitation qu'elle nous adresse.

—Cinq sociétés italiennes font des préparatifs pour célébrer l'anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. La société St Barthélemy célébrera, avec éclat, l'anniversaire de la fondation de l'église Saint Antoine de Padoue, au coin des rues Rempart et Conti. Une pétition sera adressée à l'archevêque Perché, à son retour parmi nous; elle sera signée par les italiens de cette ville et demandera à Sa Grandeur que le père Joseph Biglioli, qui dessert l'église au coin des rues Conti et Rampart, soit transféré à une autre église que les italiens ont l'intention d'ériger près du marché Dryades. Cette demande aura pour objet de reconnaître les services signalés que le père Biglioli a rendus à ses nationaux, et le dévouement dont il a fait preuve pendant l'épidémie de 1878. La pétition ajoutera que le père Biglioli est le prêtre que désire le plus voir la colonie italienne.

—Mme J. Armbruster, accusée d'insultes et de voies de fait, a été arrêtée au coin des rues Ste-Marie et Laurel.

—Henry Durr et Michael Shelly pour voies de fait ont été écroués à la station centrale.

—Hier, à trois heures et demie, une rixe a eu lieu au salon Washington, au No 19 de la rue St-Charles, entre P. Lester et Chas. Foster; ce dernier a reçu une blessure à la figure, près de l'œil; Lester a été arrêté.

—Hier, à cinq heures de l'après-midi, Kittie Murphy, accusée d'avoir enfreint l'ordonnance 528, qui a trait aux prostituées, a été arrêtée dans la rue Bienville, près la rue Gravier.

—Wm. B. Johnson a été arrêté, hier, à six heures de l'après-midi, dans la place Lafayette, pour s'être enivré.

Excursion de l'autre bord du lac.

—Que d'amateurs d'excursions le *New Camelia* emportera ce matin, de son quai à l'extrémité du Nouveau Canal à Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Après avoir arrêté à ces trois villages, il se rendra jusqu'à l'ancien d'débarcadère—Old Landing, où il arrivera vers une heure. Les passagers peuvent se rendre, de là, en diligences, à travers les pinières, à Covington, qui n'en est séparé que d'une distance de trois milles. Le *New Camelia* part de son quai à l'arrivée des trains de sept heures et de sept heures dix.

Pour la modeste somme de cinquante sous de magnifique steamer New Camelia vous transporte, aller et retour, à bord duquel des grands arbres des villages du lac Pontchartrain. Tout a été prévu et arrangé par les propriétaires et les agents de ce splendide steamer, pour éviter le moindre ennui. Les employés du bord sont polis et respectueux; la table du restaurant est de premier ordre, et les prix sont d'une modicité extrême; on annonçant que M. W. E. Nixon préside aux destinées du bord, c'est dire que la plus exquise politesse et la plus grande courtoisie sont de règle et que rien n'est épargné pour rendre la traversée agréable. Sa présence se fait sentir partout, grâce à son énergie tout marche à merveille; les voyageurs n'ont qu'un seul regret c'est que le voyage ne dure pas plus longtemps, heureusement qu'on peut le renouveler et ceux qui l'ont fait une fois n'ont garde d'y manquer.

Wants inscrites au Bureau de l'autocteur des allées Grant.

J. E. Whitmore à Mme M Bossel, un terrain et améliorations, 28x105, rue St Louis cette ville. $1,750

Mme et M. Alfred Maspier à Henry Blanc, 2 terrains et améliorations, 32x150, rue Josephine entre St Charles et Fr tanis. 5,000

Veuve de M Egdorf à Hellen Eplenspiegle Mitchell de la Nlle Orléans rue Sixième, 2 terrains et améliorations, 33x125, rue Sixième, entre Laurel et Jos p. 1,200

Association sanitaire auxiliaire.

—A la dernière réunion de cette Association, le comité exécutif a fait part dans un rapport élaboré, du résultat de ses travaux. Comme l'avait suggéré M. Chas. A. Whitney, président de l'Association, la partie du quatrième district où a sévi la fièvre jaune, l'an dernier, a été désinfectée. M. Elder dit avoir examiné les ruisseaux de cette section de la ville et les avoir trouvés en excellent état. Après consultation avec le Bureau de Santé, il a été décidé que l'Association aurait en son emploi et à ses frais quatre officiers de santé.

Le rapport renferme nombre de détails —que nous supprimons ici—relatifs à la désinfection des 2526 maisons visitées et aux désinfectants dont il a été fait usage. La partie du quatrième district en question plus haut, est celle comprise entre les rues Toledano, Jackson, Water et Chestnut. Suit une correspondance échangée entre le comité de l'Association et M. D. B. Robinson, surintendant du chemin de fer de Louisville et Nashville, correspondance dans laquelle le comité, d'une part, signale à l'attention du surintendant l'existence d'ornières et de bas-fonds nuisibles à la salubrité publique, et le surintendant, de l'autre, promet remède au mal dans un bref délai et selon la mesure de ses moyens.

Le Comité exprime la plus haute satisfaction à l'égard des ruisseaux dans toute la ville et des ponts qui généralement sont bien entretenus, grâce aux efforts constants du colonel Jos Collens, administrateur du département des améliorations.

Dans une missive fort gracieusement conçue, M. E. A. Burke transmet de sa part à l'Association, la somme de deux cent cinquante piastres.

Le comité de finance de l'Association sanitaire auxiliaire de la Nlle-Orléans accuse réception des souscriptions suivantes au fonds jusqu'à date.

Par l'entremise de Henry G Hester, Esq
Supt Cotton Exchange.
Hernand e Krumbhaar..... $25 00
J E Gleany ..... 25 00— $50 00
Mme E A Burke 250 00
Chas A Whitney & Co, managers Morgans La. Texas RR. & SS. Co..... 300 00
Acad, four bil, acide carbolic..... 62 10
Mme Chas Morgan..... 100 00
Richard J. Morgan..... 100 00
Est C H Slocomb..... 100 00
Mme Cora Slocomb..... 100 00
Mme Mme T G Richardson..... 100 00
"An appreciative friend"..... 100 00
Stera Fertiliser & Mfg. Co..... 75 00
J Regnier..... 32 00
Chad Andrew Johnson..... 30 00
Steward Thompson..... 30 00
J. A. Talbot, D D S..... 30 00
Augustus Reichard..... 25 00
Edward Ivy..... 25 00
Chanoine & Ashby..... 25 00
Wm Ebert..... 25 00
J Kruttschnitt..... 25 00
James J Tarlton..... 20 00
J Van Wickle..... 20 00
J W Fairfax..... 10 00
J. A. Scarborough, D D S..... 10 00
H Stille..... 10 00
George Denègre..... 10 00
Jacob Rasch..... 10 00
R de Lautaz..... 10 00
Mme J Mandjetine..... 5 00
Wm Hogan..... 5 00
Mme M Kilpatrick..... 5 00
J D Dresser..... 5 00
J A Lacroix..... 5 00
P A Murray..... 3 00
Mme M Wayand..... 3 00
W A Rigge..... 2 50
B O Moritz..... 2 50
A Ernest..... 2 50
Mme Anna Weingart..... 2 50
Mme C Stein..... 2 00
K L Shinilli..... 2 00
Employés de D Fatjo & Constable..... 13 75
Jos Schwartz & Co..... 5 50
H Lee Stahle..... 3 00
Contributeurs à $1..... 7 00
1 " à 25 cts..... 1 00
5 " à 25 cts..... 1 25
S'élevant à..... $1,697 75

Nlle-Orléans, 10 juillet 1880.

JOHN C. HENDERSON, Secrétaire.

Les trois journaux royalistes.

—"L'Univers" se fâchait presque, dernièrement, parce qu'un journal qualifiait M. Freppel de royaliste.

"L'Univers" séparant ainsi, comme en 1851, la cause de l'autel de celle de la légitimité, c'est preuve que les affaires du trône ne vont pas bien.

Un témoignage de leur peu de prospérité, c'est la cause noire, déjà célèbre, de Penpe contre Penpe.

Ce journal, quelque peu irrévérencieux dans son enthousiasme monarchique, parlait de cette cause comme d'une sorte de Dernier de Saint-Pierre de la royauté.

La "Civilisation," mieux au courant ou voulant se donner l'air de l'être davantage des secrets du parti légitimiste, a affirmé que le "Figaro" se trompait.

Il ne s'agissait pas de dons des fidèles au roi, mais bien d'un emprunt du roi à ses fidèles.

La "Civilisation" ajoutait que le comte de Chambord avait bien le droit d'emprunter à ses amis et ceux-ci de lui prêter.

Incontestablement. Seulement voici que "l'Union" montrant de la légitimité, jalouse de ses prérogatives et qui entend les garder intactes, même après la mort de l'honorable M. Poujoulat, "l'Union" intervient avec hauteur et déclare à ses deux confrères en royalisme qu'ils ne savent ni l'un ni l'autre ce qu'ils disent, parlant de choses qui ne les regardent pas. Mêlez-vous de vos affaires, dit "l'Union;" la "civilisation" qui l'avait dit au "Figaro."

De sorte que, sur trois royalistes, aucun n'est d'accord avec son voisin, et il y en a un qui traite les deux autres comme des individus qui s'introduisent dans une maison sans y être invités.

Cette jalousie de personnes et de coteries nous révèle bien, dans le parti légitimiste comme dans le parti impérialiste, la décadence et le discrédit politiques arrivés à leurs limites extrêmes. Toujours, quand une dynastie touche à sa fin, quand elle n'est plus qu'une ombre, d'étranges rivalités se disputent, autour d'elle, les dignités, les faveurs, les influences illusoires dont elle dispose. C'est à ce jeu enfantin que s'amusent aujourd'hui, d'une part les bonapartistes, de l'autre les légitimistes.

Pour en revenir à la cause noire, dévoilée par le "Figaro," l'"Union" affirme que c'est un appel d'argent que les légitimistes se font à eux-mêmes. Il s'agit simplement de réunir les fonds nécessaires pour fêter dignement la Restauration, quand la République aura succombé à ses propres excès.

Donce espérance, et point dangereuse, quoi qu'un de nos confrères prononce à ce sujet les gros mots de manœuvres, avec indignation de toute une série d'articles du code pénal.

[Courrier du soir.]

—Tel fils, tel père. La force du général Dumas, marquis de la Pailleterie, est restée célèbre dans les fastes de l'armée française. Une gravure du temps, que possède Dumas fils, le représente sur le pont de Brixen, tenant tête à tout un corps d'Autrichiens, en tuant trois, en blessant huit, et mettant le reste en déroute.

Le marquis était mulâtre, comme on sait. Il était, au noir, au théâtre, dans l'avant-scène d'une petite dame, lorsqu'un jeune lion lui fit une vraie ou lui proposa de la reconduire à l'issue du spectacle :

—Je vous remercie, dit-elle, en désignant le général, j'ai le bras de monsieur.

—Bah! fit le cocodès avec une moue impertinente, je prenais monsieur pour votre domestique.

Le général bondit, prend le drôle par le collet, le soulève comme une plume et le jette sur la scène.

Tableau.

Cette vigueur herculéenne est héréditaire dans la famille. Le dernier survivant mâle des Dumas la possède, et il excelle, en outre, à tous les exercices d'adresse. Ses confrères de l'Académie n'appréndront pas sans surprise qu'il jongle avec l'habileté d'un clown et qu'il sait conte le tour des couteaux indiens placés en auréole autour d'une tête humaine, avec la sûreté de main d'un Malais.

Il avait même fait une élève brillante, Mme Sand, qui, dans ses dernières années, s'amusait des journées entières à ce passe-tempe périlleux, en fumant cigarette sur cigarette.

—*La Place Dauphine*, la vieille place Dauphine, qui existe depuis Henri IV, vient de subir une transformation complète. On y a établi un petit square qui en occupe toute la surface, sauf une allée de quatre mètres de largeur destinée à la circulation des voitures.

C'est un square excessivement simple, sans fontaine jaillissante ni rochers artificiels, car il n'est que provisoire, puisque cette place, après avoir perdu toutes les maisons qui l'entourent, doit être transformée une dernière fois.

Aux treizième et quatorzième siècles, il y avait là deux îles, dont la plus grande, appartenant à l'abbaye de Saint-Germain, était appelée l'*Ile aux Vaches*, parce qu'on pouvait y mener paître les bestiaux, en payant aux religieux de l'abbaye une redevance annuelle de *douze deniers* par chaque bête à dorne, et de *cinq deniers* par chaque cheval, âne ou jument.

C'est dans cette île que furent brûlés vifs, le 11 mars 1313, Jacques Molay, grand maître des Templiers, et Guy, commandeur de Normandie. L'année d'après, un prêcheur d'un immense concours de peuple, on y brûla encore trois femmes, coupables d'avoir préparé des breuvages pareils à ceux dont avait voulu se servir Pierre Letilly, évêque de Châlons, pour *jeter la vie au roy*.

—Le chroniqueur du *Temps* a reconnu l'auteur de la statue de Hoche, qui reçoit aujourd'hui des hommages si éclatants et si mérités.

Voici ce qu'on lit sur le sculpteur Lemaire, l'auteur de cette statue de Hoche, inaugurée en 1839, vit encore. C'est un des doyens de l'Institut, puisqu'il est né en 1798, à Valenciennes. C'est lui qui a sculté le fronton de la Madeleine. Lorsque M. Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra, lui fit sa visite pour lui demander sa voix, l'octogénaire lui dit :

—Ah! vous êtes architecte! Connaissez-vous celui qui a construit l'Opéra?

—C'est moi.

—Comment est-il? Est-ce un jeune homme? On le dit fort intelligent.

—C'est moi.

—Je voudrais bien le connaître!

Garnier sortit persuadé que M. Lemaire l'avait pris pour un autre.

On sait du reste quel accueil encourageant la plupart des titulaires d'sièges académiques font aux candidats plus ou moins illustres.

Royer-Collard reçut Alfred de Vigny, l'écouta distraitement et le reconforta par cet adieu :

—Monsieur, je n'ai jamais fait de vers et je n'en ai jamais lu.

Le grincheux grand homme se trompait. Il avait été censeur sous le premier empire et il avait dû lire des vers. Il est vrai que les vers de cette époque excuseraient son peu de sympathie pour la muse.

La cause déconverie.—La plupart des lecteurs qui verront ces pages ont souffert de maux de tête, de lassitudes, de migraines ou de douleurs dans le dos; mais nous doutons qu'ils en connaissent la cause. Dans neuf cas sur dix, c'était quoi, un désordre dans les reins ou le foie. C'est une vérité qui vient d'être reconnue et c'est le résultat obtenu par le Safe Kidney et le Liver Cure de Warner. Les souffrances, dont nous parlons, sont observées par un désordre dans les reins et le foie, et le remède qui guérit la cause dissipe les maux qui viennent de là.

Nouvelles Télégraphiques.

On mande de Paris au *Telegram* :

L'Eglise et l'Etat en Suisse.

On a peine ici à comprendre le vote sur la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Suisse. La séparation était demandée par les protestants dissidents, les catholiques ultramontains et les libres penseurs. Elle était combattue par les protestants de l'Eglise nationale, les catholiques libéraux et les radicaux. Ce sont ces derniers qui l'ont emporté par 1,300 voix contre 4,064. Cette curieuse classification de l'opinion surprend les deux grands partis en France, qui sont maintenant engagés dans un conflit à peu près semblable, et chacun déduit du résultat des conclusions favorables à sa propre position.

L'Intransigeant.

Hartmann, le nihiliste, Menotti Garibaldi et Arthur Arnould, le communiste, feront, paraît-il, partie de la rédaction du nouveau journal de Rochefort, *l'Intransigeant*.

Condamnation.

Un nommé Lesaffre vient d'être condamné à un mois de prison à Lille pour avoir pénétré par effraction dans la maison d'un ordre religieux.

Accident de ballon.

Un terrible accident est arrivé avant-hier soir dans une ascension en ballon près du Mans. L'aérostat a crevé dans les airs et deux personnes ont péri.

Invention.

Un nouveau téléphone vient d'être essayé au Mans. L'inventeur prétend pouvoir transmettre le son en Amérique par le câble.

Homme et cheval.

Un match au trot a eu lieu hier à Vincennes entre un Italien nommé Bargossi surnommé l'homme locomotive, et un cheval appartenant à un M. Laurent. L'enjeu était 1,500 francs et la distance trente-deux kilomètres. Bargossi a gagné facilement.

Les désordres du Havre.

Paris, 5 juillet.—Des désordres graves, heureusement sans conséquences fatales, se sont produits hier au Havre. Un rassemblement s'était formé sur le quai pour assister au départ de plusieurs jésuites pour l'Espagne. Plusieurs personnes ont paru se moquer des émigrants. Le colonel l'Espée, du 119e de ligne, qui était présent, a exprimé son indignation de cette manifestation inoffensive. Une violente altercation s'en est suivie, et le colonel est rentré à la caserne accompagné par les cris de "Vive la République!" Il a reparu peu après à la tête d'un détachement de troupes, qui sur son ordre a chargé deux fois la foule à la baïonnette. Personne heureusement n'a été blessé, mais la surexcitation et l'indignation des Havrais sont extrêmes. Cette singulière conduite du colonel s'explique jusqu'à un certain point par ce fait qu'un de ses parents se trouvait parmi les jésuites.

Le colonel L'Espée s'est promené aujourd'hui dans les rues du Havre avec un revolver sortant d'une de ses poches et escorté par une garde du corps de sapeurs. Le colonel est le gendre du général Ducrot.

Explosion de gaz à Londres

Londres, 6 juillet.—Une terrible explosion de gaz s'est produite lundi sur à dix heures et a causé des désastres considérables. Dans une rue voisine de Tottenham Court, on avait signalé depuis quelque temps de sérieuses fuites de gaz et on employé de la compagnie avait été envoyé pour examiner les conduits. A peine celui-ci eut-il approché sa lumière, qu'une série d'explosions a eu lieu, d'abord au commencement de Charlotte street, pour de la s'étendre tout le long de la Richmond street, le long de Grafton street, jusqu'au-dessous de Tottenham Court. Six explosions distinctes se sont produites en divers endroits, chacune occasionnant une large tranchée de huit à dix yards de long.

Quoiqu'à peine dévorée par le feu, la partie, très commerçant et fort populeux, il est surprenant que la liste des accidents mentionnés jusqu'à l'heure présente, ne soit pas plus nombreuse. On ne cite que deux personnes tuées, deux mortellement atteintes et une centaine plus ou moins grièvement blessées. De plus des excavations formées par l'explosion, seize personnes ont été retirées. Quatre cents maisons ont été endommagées et l'une d'elles est complètement démolie. Un certain nombre de maisons qui rapportaient de gros revenus à leurs locataires sont rendues inhabitables. Le long de la ligne suivie par l'explosion, toutes les fenêtres ont été brisées, les cheminées renversées et les conséquences du désastre ont été ressenties jusque vers la route de Hampstead.

Quant aux causes de ces gaz s'échappant par les ouvertures des conduits rompus ont surchargé l'air de leurs émanations suffocantes. La représentation du "Forget me not", que l'on jouait au théâtre du prince de Galles, a été interrompue. Les rues, les bâtiments du voisinage sont envéloppés d'un nuage de fumée.

La foule a naturellement envahi cette scène de désolation; de nombreux policemen et les pompiers sont arrivés pour maintenir l'ordre et faire face à la situation.

Un témoin oculaire qui venait sur le pas de sa porte, dans Charlotte street, raconte qu'il a vu d'abord une nuée de briques et de pierres lancées à une hauteur de cent pieds environ; aussitôt après, il a entendu une sourde détonation souterraine courant le long de la rue et rappelant le bruit du canon. Puis les personnes présentes ont été renversées et plusieurs d'entre elles ont été blessées par la chute des tuyaux de gaz a été projeté à une grande distance et tué sur le coup.

La plus grande émotion règne dans le voisinage du lieu de la catastrophe.

La révolte des Arabes.

Nous lisons dans une correspondance de Constantinople :

"Décidément la Turquie fête un mauvais cotton. Après l'annonce de la révolte de Mahomet Bey Mendjeck, prince de Bagdad, quelques télégrammes de Constantinople ont étouffé l'affaire en disant que le pacha de Bagdad avait tout arrangé. Mais une lettre venue de cette ville nous apprend que les choses sont loin d'être en si bon état.

"Mahomet-Pacha, le chef des révoltés, a pu mettre 20,000 cavaliers sur pied, et il tenait, il y a quelques semaines encore, Abdul-Rahman Pacha, vali de Bagdad, en échec. Celui-ci avait ordre de cerner les rebelles. Il envoya quatre bataillons, mais ils furent fait prisonniers, pour n'avoir pas bien gardé leurs communications. Ce coup hardi effraya le vali, qui concentra toutes ses troupes à la hâte pour se mettre à l'abri d'une surprise. En même temps, sur l'ordre de la Porte, il entama des négociations indirectes pour la paix. Il prodigua prières et promesses au frère de Mansour Pacha pour amener ce dernier à composition.

"La Porte alla même jusqu'à offrir à ce lâche et méprisable rebelle la place de vali du vilayet de Basserah, ainsi que plus d'un privilège héréditaire à sa famille.

"Mais les plus séduisantes promesses laissèrent Mansour Pacha indifférent. Du moins il refusa tout. Pouvait-il accepter d'ailleurs sans se voir abandonner par ses Arabes, qui auraient choisi un autre chef? La haine entre les Arabes et les Turcs est du plus pur fanatisme. Les premiers s'appellent les "pionniers de la culture orientale;" les seconds se considèrent toujours comme la race dominatrice et méprisant les Arabes vaincus. Cette haine se retrouve également chez le clergé turc.

"Il y a dans toute cette affaire un indice des dispositions des peuplades arabes, à peine soumises, qui hésitent à la Syrie et la Mésopotamie. Si l'on se rappelait à Constantinople le voisinage de l'Egypte arabe et les succès de Mehemet Ali Pacha en 1841 en Syrie, on administrerait mieux tous ces pays. Mais les pachas ne pensent qu'à eux."

Démission de Herr Herzog, secrétaire d'Etat de l'Alsace-Lorraine.

Londres, 10—Une dépêche de Berlin